



SYNDICAT
MIXTE
du PAYS VENDÔMOIS

SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDOMOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

02 MARS 2026

SEANCE DU MERCREDI 04 FÉVRIER 2026

Le mercredi 04 février 2026, à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Vendômois, convoqués le 13 janvier 2026, se sont réunis à la salle des fêtes de la commune de Selommès, sous la présidence de Claire FOUCHER MAUPETIT, Présidente.

Nombre de délégués au moment du vote					Résultat du vote		
En exercice	Présents	Distanciel	Pouvoirs	Votants	Pour	Contre	Abstentions
112	41	10	16	67	67	0	0

OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2026.

Représentants du Conseil Départemental :

Présent(s) avec voix délibérative :

CANTON DE MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Claire FOUCHER-MAUPETIT

Représentants des Communautés de Communes :

Présent(s) avec voix délibérative :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS

Néant

Présent(s) en distanciel avec voix délibérative :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS

Nicolas HASLÉ (suppléant de Laurent BRILLARD excusé)

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :

D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS

Néant

Représentants des Communes :

Présent(s) avec voix délibérative :

AMBLOY	J. TESTAUX	LE TEMPLE	JM PAPOT	ST MARTIN DES BOIS	A. SAUTEREAU
AUTHON	JL. CINTRAT	LISLE	M. GOUET	ST-OUEN	J VAILLANT
BAILLOU	S GAUTIER	LUNAY	M. CHARTRAIN	ST RIMAY	Y. ROLLAND
CHOUE	F GAULLIER	MARCILLY EN BEAUCE	F. DELERUE	SARGE SUR BRAYE	M ROUSSEAU
COUETRON AU PERCHE	A DE PONTBRIAND	MESLAY	S. NALLET	ST RIMAY	Y ROLLAND
CRUCHERAY	C. LACAILE	MONDOUBLEAU	F. MAZEAUD	SASNIERES	C GRANGER
DANZE	D. BESSON SOUBOU	NOURRAY	F. SIMON	SELOMMES	P. BELLANGER
FONTAINE LES COTEAUX	JL HUARD	PERIGNY	K. PESCHARD	TERNAY	J. HEUZE
LA CHAPELLE VICOMTESSE	Y. BELOEIL	PRUNAY CASSEREAU	E. BARDET	THOREE LA ROCHETTE	T. BOULAY
LANCE	M. FOURNIER	ROMILLY DU PERCHE	R. VASSAUX	TOURAILLES	C MONTARU
LE PLESSIS DORIN	C. RENVOISE	SAINT AMAND LONGPRE	D. ROGER	VALLEE DE RONSARD	P. COCHONNEAU
LE POISLAY	N CHARRIER	SAINT GOURGON	JM CROSNIER	VILLAVARD	A HOUBEDEBT
LES HAYES	JP PROVENDIER	ST JEAN FROIDMENTEL	C BASTIEN	VILLEPORCHER	P. BOUCHET
				VILLEROMAIN	N DAMIER
				VILLETRUN	F. DRIN

Présent(s) en distanciel avec voix délibérative :

AREINES	E. RIOTTEAU	FRETEVAL	J. DURAND	MAZANGE	P. BRIONNE
BREVAINVILLE	D. BRUNET	GOMBERGEAN	S. DEUX	MOREE	A. BOURGEOIS
EPUISAY	D. BRIANT	LA VILLE AUX CLERCS	B. DUPRE	VILLECHAUVÉ	S. GUERIN

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :

AZE Maryvonne BOULAY à Eric RIOTTEAU (Areines)
 BEAUCHE Vincent TOMPA à Philippe BELLANGER (Selommes)
 BOUFFRY Monique SORIA à Michel CHARTRAIN (Lunay)
 COULOMMIERS-LA-TOUR Alain SOUVRAIN à Claire FOUCHER-MAUPETIT
 CORMENON Gilles BOULAY à François GAULLIER (Choue)
 HUISSEAU EN BEAUCE Chantal FEDELE à Sylvie DEUX (Gombergean)
 LES HESSARTS Gilles SOURIAU à Francis SIMON (Nourray)

LES ROCHES L'EVEQUE Bruno BAILLY à Yves ROLLAND (St Rimay)
 LIGNIERES Daniel PICHARD à Jean Michel CROSNIER (St Gourgon)
 SAINT ARNOULT Sébastien HENRY à Patrice DAUFFY (St Martin Des Bois)
 SAINT FIRMIN DES PRES Benoit ROUSSELET à Thierry BOULAY (Thorée La Rochette)
 SAINT HILAIRE LA GRAVELLE Katia TOUZET à Christian MONTARU (Tourailles)
 SAVIGNY SUR BRAYE Joel PRENANT à Aimé HOUBEDEBERT (Villavard)
 SOUGE Bernard BONHOMME à Claire GRANGER (Sasnières)
 VILLEMARDY Pascal NOYAU à Karine PESCHARD (Perigny)

Représentant(s) suppléant(s) des communes présent(s) ou en distanciel sans voix délibérative :

CHOUE

C. LETURQUE

Autres) présent(s) invité(s) sans voix délibérative:

Néant

OBJET : DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

EXPOSÉ

Le rapport sur les orientations budgétaires servant de base au débat est présenté en annexe.

PROPOSITION

La Présidente demande aux membres du Comité Syndical de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026 sur la base du rapport annexé à la présente délibération.

DÉLIBÉRATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité -67 POUR -0 CONTRE - 0 ABSTENTION:

- **PRENNENT ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires 2026.

Ainsi fait et délibéré en Séance,
 Les jour, mois et an ci-dessus,
 La Présidente,

Claire FOUCHER-MAUPETIT

Visa de la préfecture : 02 Mars 2026

Délibération rendue exécutoire par publication à compter du : 05 Mars 2026

La Présidente

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

ANNEXE à la délibération 2026-01 du 04/02/2026**Débat d'orientation budgétaire 2026.****Préambule**

Le budget 2026 du Syndicat Mixte s'inscrit dans une volonté de continuité et de responsabilité. Malgré un contexte national marqué par la hausse du coût des services et une progression des charges sociales, le Syndicat réaffirme l'engagement pris dès 2020 de maintenir le niveau d'expertise et d'ingénierie territoriale sans augmenter les contributions financières des membres.

Cet équilibre repose sur une gestion rigoureuse et une recherche active de financements externes (Europe, État, Région) pour garantir les missions d'animation et de conseil auprès des communes.

Propositions d'actions pour 2026 et années suivantes :

-CRST : l'année sera marquée par le Bilan Mi-Parcours (BMP) dès le 1er mars 2026. Cette évaluation permettra d'ajuster les crédits entre les actions, bien qu'elle suspende temporairement le dépôt de nouvelles demandes de subventions.

-PAT : achèvement des actions programmées au titre des projets « Mieux Manger Pour Tous » et « Sensibil'actions » - Veille des appels à projets - Définition du nouveau plan d'actions dont celles auprès des producteurs, de la restauration collective, la promotion des productions locales, l'organisation du forum du goût. Positionnement sur une demande de labellisation.

- Transition Énergétique

Poursuite du conseil et de l'assistance au montage des dossiers en matière d'isolation des bâtiments publics, d'économie d'énergie et de production de chaleur (bois énergie, géothermie à travers le Contrat de Chaleur Renouvelable ; expérimentation pour 30 mois d'un nouveau service de conseil et d'information auprès des collectivités du Pays pour la mise en œuvre de projets portant sur la production d'électricité photovoltaïque ;

Plateforme REV ' : Poursuite du portage du service public de la rénovation énergétique 2024-2028. Les actions en 2026 seront à adapter au regard des décisions du gouvernement en matière de financements France Renov'

-CLS : animation du contrat local de santé 2025-2029, coordination des actions et des acteurs, mise en réseau pour favoriser l'accès à la santé des habitants, mise en œuvre du plan d'actions définis dans le contrat, réalisation/coréalisation d'actions de terrain (forums santé, ateliers, rencontre, animation de réseaux de professionnels ...)

-LEADER : poursuite de l'animation territoriale (programmation 2023-2027) et du soutien au montage de projets, suivi du dispositif

-LIFE LETsGo4Climate : réalisation d'un cycle de « conversations carbone »

Projection du budget 2026

Participations des communes et EPCI

Il est proposé pour 2026 le maintien des participations

Résultat d'exécution 2026

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement s'établit (provisoire) à +52 600 € (y compris report excédents antérieurs)

Le résultat de clôture de la section d'investissement s'établit à (provisoire) + 79 252 € (y compris report excédents antérieurs)

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2026 sont estimées à 601 850€ (626 504 € en 2025).

Elles sont constituées principalement par les frais salariaux (chapitre 012) salaires du personnel (416 000€ en 2026, 417 000€ en 2025) et par les actions menées par le Pays (Alimentation, CLS, plateforme REV/Pacte territorial)

Les autres dépenses de fonctionnement concernent les loyers et charges des locaux, les fournitures administratives, les frais de téléphones, de déplacements, les cotisations à diverses associations, ... et les amortissements.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2026	Observations
011. Charges à caractère général	161 850 €	Dont prestation ADIL 79 000€ et réserve 7 500 €
012. Charges de personnel	416 000 €	Salaires chargés, assurance du personnel, CNAS
65. Autres charges de gestion courante	12 000 €	
042. Opérations d'ordre de transfert entre section	12 000 €	Amortissements annuels
TOTAL	601 850 €	

Les recettes de fonctionnement pour l'année 2026 sont estimées à 601 850€.

Elles sont constituées principalement par les cotisations des communes (54 000€), EPCI (148 000€) Département (27 000€), ainsi que par les subventions de l'Europe (140 300 € : Animation Leader, Pacte territorial Feder et Expérimentation au service photovoltaïque aux collectivités/Leader), de la Région Centre Val de Loire (67 050€ fonctionnement CRST, CLS et PAT), de l'État (113 900€ : ANAH, ADEME, ARS, solde PAT) ainsi que par l'excédent antérieur reporté (estimé à 52 600 € pour 2025)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Propositions 2026
74. Dotations subventions, participations	549 250 €
002. Excédent antérieur reporté	52 600 €
TOTAL	601 850 €

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement pour l'année 2026 sont estimées à 92 252 €.

Elles sont constituées essentiellement par une réserve de 70 252€ et par des prévisions d'achat de logiciel (comptabilité & RH, suite bureautique, dématérialisation des actes) et par l'achat de matériels bureautiques et informatiques

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Propositions 2026
20. Immobilisations incorporelles	10 000 €
21. Immobilisations corporelles (dont réserve 70 252 €)	81 252 €
TOTAL	91 252 €

Les recettes d'investissement pour l'année 2026 sont estimées à 85 300 €.

Elles sont constituées par l'excédent antérieur reporté, les amortissements.

Le Budget ne présente aucun emprunt et aucune dette

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Proposition 2025
040. Opérations d'ordre de transfert entre section	12 000 €
001. Excédent antérieur reporté	79 252 €
TOTAL	91 252 €

Effectifs des personnels

L'organisation du fonctionnement du Pays au niveau RH a été revue au cours de 2024 et en 2025 :

- Fusion des postes d'animation PAT et Leader en 1 poste 50/50, passage à 0,5 ETP du poste d'assistante/comptabilité (recrutement en cours)
- Passage à 0,5 ETP du poste de secrétariat du syndicat

Le temps de travail pour un temps plein est fixé à 35h hebdomadaires.

Depuis le 1^{er} juillet 2025, le Syndicat Mixte compte 6 salariés

- 1 chargé de mission, responsable de la plateforme de rénovation énergétique : 1 ETP / CDI
- 1 chargé de mission « énergies » (1ETP / CDI) ayant pour missions en 2026 :
 - o 50% en charge du conseil en économies d'énergies auprès des communes, de l'assistance aux projets de rénovation énergétique des bâtiments publics, le conseil dans la production de chaleur renouvelable au titre du Contrat de Chaleur Renouvelable et en charge de ce dispositif
 - o 50% en charge du conseil auprès des collectivités pour le conseil et le développement de projet de production d'énergies photovoltaïque 3 contractuels (2 en CDI et 1 en CDD) et un fonctionnaire en détachement (CLS).
- 1 chargée de mission animation du contrat local de santé: 1 ETP / Attachée titulaire en détachement
- 1 chargée de mission animation: 50% Animation/gestion Leader et 50% Animation/Gestion PAT (CDD)
- 1 secrétaire – assistant administratif : 0,5 ETP CDD
- 1 directeur – prestation de service CATV

